

***Au temps de St-Vincent-de-Paul  
... et aujourd'hui***

**LES TEMOINS**

## NUMEROS DEJA PARUS ET DISPONIBLES

- |                                   |                                 |
|-----------------------------------|---------------------------------|
| 17. La prière.                    | 34. le zèle                     |
| 18. La foi.                       | 35. Les "nouveaux" pauvres ?    |
| 19. Dieu.                         | 36. La Mission I.               |
| 20. Jésus-Christ.                 | 38. La formation.               |
| 21. L'Évangile.                   | 39. L'information.              |
| 22. La prédication.               | 43. "Inventer" pour le service. |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 45. La chasteté.                |
| 24. L'enfant.                     | 48. La justice.                 |
| 26. Le travail.                   | 49. La libération.              |
| 27. L'argent.                     | 52. Louise de Marillac II.      |
| 28. La paix.                      | 53. Louise de Marillac III.     |
| 29. La simplicité.                | 54. Louise de Marillac IV.      |
| 30. L'humilité.                   | 55. Louise de Marillac V.       |
| 31. La charité.                   | 56. Louise de Marillac VI.      |
| 32. La douceur.                   | 57. Le temps.                   |
| 33. La mortification              | 58. L'humour                    |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de :

**16 F le cahier plus les frais d'envoi.**

## ABONNEMENTS POUR 1994

**Certains lecteurs ont déjà renouvelé leur abonnement pour l'année 1993. Nous les remercions vivement. d'autres pourraient suivre leur exemple...  
Merci d'y penser!**

Pour toute commande et abonnement

**ANIMATION VINCENTIENNE  
16, Grande rue Saint-Michel  
31400 TOULOUSE**

**C.C.P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M**

**cahiers annuels : France 50 F - Par avion 60 F**

## *Les premières Filles de la Charité et le Charisme vincentien*

Dans l'Eglise, la source de la foi se trouve dans l'Ecriture éclairée par la Tradition, c'est-à-dire dans la Parole de Dieu et sa traduction dans la vie. C'est ainsi que nous attachons une grande importance à l'enseignement évangélique et à la manière dont il a été perçu, vécu et transmis par les disciples du Christ et par les premières communautés chrétiennes.

Toutes proportions gardées, il en est de même pour l'intuition première de Saint Vincent, le service spirituel et corporel des pauvres, *et la manière dont les premières Filles de la Charité ou les premiers Prêtres de la Mission ont compris et vécu l'inspiration de Saint Vincent.*

Le Père Dortel-Claudot, dans une étude intitulée "Que mettre dans les nouvelles Constitutions?", Paris, 1977, dit : "Les disciples entrent dans l'intention du Fondateur et donnent forme à son projet. Un fondateur sans compagnons ne peut rien faire. Ce sont *les disciples de tous les temps qui donnent une réalité tangible* à l'inspiration primitive et l'enrichissent par leur façon de la vivre."

Le charisme du fondateur se retrouve dans les efforts de Saint Vincent lui-même pour répondre aux besoins qu'il constatait, dans les propos qu'il a tenus et les enseignements qu'il a laissés pour motiver ce qu'il a fait, dans les essais de réglementation aboutissant après bien des tâtonnements à des Règles proprement dites en vue d'un service des pauvres, enfin dans les documents officiels de l'Eglise reconnaissant et approuvant le charisme du fondateur.

Voilà pourquoi, afin de mieux comprendre l'intuition première de Saint Vincent, nous proposons d'étudier : comment ont compris, assimilé et mis en pratique ce charisme, d'une part, les premières Filles de la Charité et, d'autre part, les premiers Prêtres de la Mission.

Le charisme du fondateur n'a pas été, dès le premier instant, une donnée absolue et intangible. Au contraire, *l'idéal* entrevu dans les brumes de l'avenir *s'est précisé et affiné à travers la mise en pratique au jour le jour*. Ce charisme n'a pas seulement dû murir jusqu'aux premières réalisations, il a dû s'affronter avec l'expérience pratique de ceux et celles qui

ont accepté d'en vivre en collaborant à sa mise en œuvre. C'est alors qu'on est passé de l'idéal entrevu aux réalités prosaïques du vécu de tous les jours.

Pour les premières Filles de la Charité, ce charisme s'est étoffé et enrichi à partir du moment où il a été vécu de manière communautaire. A cette étape, on est passé, si l'on peut dire, du *charisme du Fondateur au charisme de la Fondation*. Vivant dans les difficultés quotidiennes du service des pauvres, les premières Filles de la Charité aidèrent Monsieur Vincent à découvrir les exigences et les implications de son intuition première. Il avoue son étonnement admiratif devant les réactions de telle ou telle des premières Sœurs qui découvre par elle-même les conséquences de son engagement, alors que lui, Vincent, ne s'y attendait pas.

De même, les premiers confrères de Saint Vincent sont les garants avec lui de la fidélité de la communauté au charisme initial. Ils en ont vécu les développements, ils se sont fourvoyés dans les impasses, *ils ont aidé par leurs expériences Monsieur Vincent* à y voir plus clair. C'est avec eux que tout s'est précisé : il les a consultés, et ils ont donné leur avis parfois contraire au sien lorsqu'il s'est agi d'envisager des Vœux ou de rédiger des Règles.

Monsieur Vincent, à la fin de sa vie, faisant un retour sur le passé, constate lui-même que ce qu'il avait vaguement entrevu dans les commencements, s'est merveilleusement développé, en suivant pas à pas les indications de la Providence. Il avoue avec simplicité : "*Ni Monsieur Porthail ni moi n'y avons pensé...*"

Ainsi donc, les premières Sœurs, par la part qu'elles ont prises au charisme de Saint Vincent en précisant et en l'affinant, peuvent être considérées avec Sainte Louise, comme *cofondatrices* en quelque sorte de leur Compagnie. De même, les premiers confrères peuvent être pour la même raison considérés comme les *cofondateurs* de la Congrégation de la Mission.

Au cours des siècles qui ont suivi, on s'est souvent contenté d'appliquer les Règlements ou d'observer les pointilleuses prescriptions des Coutumiers tout en invoquant l'"Esprit primitif". Mais la société évoluait et de nouvelles pauvretés surgissaient. Il aurait fallu et il faudrait encore, non pas dans une fidélité à la lettre, faire exactement ce que faisait Saint Vincent. Mais selon le charisme qu'il nous a légué, inventer de nouvelles formes de "service des pauvres" adaptées aux pauvretés nouvelles qui se manifestent.

Saint Vincent a eu cette formule admirable :

*"L'Amour est inventif jusqu'à l'infini."*

Nous pouvons la considérer comme une consigne qu'il a laissée à chacune de nos communautés et à chacun de nous.

# Premières Filles de la Charité et Charisme vincentien

Au XVII<sup>e</sup> siècle, la société comme l'Eglise ont perdu le sens des pauvres selon l'Evangile ; les pauvres ne sont plus "icônes" du Christ, ils sont marginalisés, ils sont des gêneurs. C'est pourquoi, à partir de 1617, Vincent met en route un nombre important de laïcs, de prêtres, de femmes consacrées qui entendent l'appel de Dieu, qui apprennent à voir les pauvres en Jésus-Christ et qui n'hésitent pas à se consacrer totalement à Dieu pour les servir.

Pourquoi des filles, le plus souvent originaires de la campagne, ont-elles décidé un jour de s'engager dans les confréries de la charité, puis dans la Compagnie de Filles de la Charité? Qu'est-ce qui les a motivées?

1. Leur engagement est en faveur des pauvres et seulement pour les pauvres.
2. Cet engagement est l'expression de leur amour de Dieu, de leur vie chrétienne.
3. Cet engagement suppose une rupture, une conversion pour aller à la suite du Christ, vivre leur vie chrétienne.

## 1. ELLES ONT ENTENDU L'APPEL DE DIEU...

Au cours de la conférence du 16 mars 1642, les Sœurs confirment par leurs paroles, leur compréhension de ce que nous appelons aujourd'hui le Charisme vincentien. Les Sœurs soulignent qu'elles sont là pour les pauvres, ceux qui sont destitués de tout, qui ont de grandes nécessités.

*"Une sœur a remarqué que les pauvres sont délaissés de tout le monde, ont beaucoup de nécessités et besoin de consolation dans leurs afflictions, ne savent pas toujours ce que c'est que Dieu et parfois n'ont point encore pensé à leur salut. Et cette sœur, comme la plupart des autres, s'est fort humiliée, en pensant à la grâce que Dieu lui avait faite de l'appeler à une si sainte vocation et a pris la résolution de l'estimer davantage et de s'y rendre plus fidèle à Dieu." [IX, 61-62].*

Les Sœurs remarquent qu'elles-mêmes sont pauvres. Elles disent alors toute leur joie de pouvoir offrir aux pauvres, non pas de l'argent qu'elles ne possèdent pas, mais elles-mêmes.

*“Puisque Dieu n'a pas permis que nous eussions du bien pour faire de grandes aumônes, au moins devons-nous employer au service des pauvres la force et le peu de capacité qu'il nous donne.”* [IX, 61].

*“Une autre sœur. — Puisqu'elle n'a rien et que néanmoins l'aumône est très agréable à Dieu, elle veut se donner tout entière aux pauvres pour honorer la vie du Fils de Dieu, qui est mort pour eux.”* [IX, 62].

Les Sœurs expriment que leur engagement est, pour elles, manifestation de leur “Suite du Christ”.

*“Par le service des pauvres, nous honorons ce que le Fils de Dieu a fait sur terre et sa sainte humanité. (Plusieurs sœurs ont pensé à ce motif).”* [IX, 61].

*“Regarder Dieu en la personne des pauvres et se représenter, avec volonté de l'imiter, la douceur, humilité et charité que Jésus-Christ pratiquait en les servant sur terre sans faire acception de personnes, tous également selon leur besoin.”* [IX, 63].

Certaines, avec une profondeur théologique qui surprend, précisent leur désir d'entrer dans le Projet de Dieu sur l'humanité.

*“Les âmes des pauvres ont en elles l'image de Dieu, et partant que nous devons en eux honorer la Sainte-Trinité. ... Aider une âme à se sauver, c'est coopérer à l'accomplissement parfait du dessein de Dieu en la mort de Jésus-Christ.”* [IX, 61].

*“Comme le principal dessein des Filles de la Charité est d'imiter la vie de Jésus-Christ sur terre, elle veut employer la sienne au service des pauvres, puisque le Fils de Dieu est mort en croix pour eux, comme pour nous. Et ainsi nous serons vraies Filles de la Charité en effet et non seulement de nom.”* [IX, 62].

Les Sœurs ont fait leur la parole du Christ à ses disciples : “Ce que vous ferez au plus petit de mes frères, c'est à moi que vous le ferez.”

*“Une Sœur dit que les pauvres ont l'honneur de représenter les membres de Jésus-Christ, qui tient les services qu'on leur fait comme faits à lui-même.”* [IX, 61].

*“La pensée que les pauvres sont membres de Notre-Seigneur a été pour toutes un puissant motif de les servir avec plus de soin et de charité que jamais elles n'ont fait.”* [IX, 62].

## 2. POUR UN ENGAGEMENT EN COMMUNAUTÉ FRATERNELLE...

Lorsque Vincent de Paul parle aux Sœurs de Marguerite Naseau, il fait ressortir comment celle-ci est passée d'un engagement individuel à un engagement dans un groupe constitué, reconnu par l'Eglise, les Confréries de la Charité.

*“Dès qu'elle sut qu'il y avait à Paris une Confrérie de la Charité pour les pauvres malades, elle y alla, poussée du désir d'y être employée; et quoiqu'elle eût grande affection à continuer l'instruction de la jeunesse, elle quitta néanmoins cet exercice de charité pour embrasser l'autre, qu'elle jugeait plus parfait et nécessaire et Dieu le voulait ainsi pour qu'elle fût la première Fille de la Charité servante des pauvres malades de la ville de Paris. Elle y attira d'autres filles, qu'elle avait aidées à se détacher de toutes les vanités et à se mettre dans la dévotion.”* [IX, 78].

La conférence du 26 avril 1643 permet de constater que les Sœurs ont compris l'importance du groupe communautaire, de la Compagnie pour le maintien du service des pauvres. Ce service, elles le considèrent comme un don reçu de Dieu qu'elles doivent fructifier ensemble. Si quelques-unes sont dépassées par cette réflexion, d'autres s'expriment avec beaucoup de profondeur.

La première Sœur interrogée répond avec simplicité qu'elle n'a pas bien compris le sens du thème proposé pour la conférence, mais qu'il lui semble important d'être ensemble pour accomplir la volonté de Dieu :

*“J'ai eu bien de la peine à comprendre ce que signifiait ce mot d'union. J'ai pensé, Monsieur, que c'était une vertu que votre charité nous a bien des fois enseignée, et que nous la devons avoir ensemble pour accomplir la volonté de Dieu.”* [IX, 95-96].

Les autres Sœurs mettent l'accent sur la nécessité d'un corps solide pour accomplir ce que Dieu demande :

*“Monsieur, il me semble que la désunion est semblable à un bâtiment qui s'abat.”* [IX, 96].

Plusieurs Sœurs soulignent l'importance de vivre ensemble le dessein de Dieu, révélé aux hommes par l'Incarnation du Fils de Dieu et vécu en Eglise :

*“Puisque le dessein de Dieu, en la création de nos âmes, a été de nous unir à lui, et que, pour nous y aider, il a envoyé son Fils sur terre, nous serions bien misérables de ne pas aimer l'union, et de nous mettre en danger, par la désunion et discorde, de perdre ce que Dieu nous a donné par son amour. Ce serait s'opposer directement à la très sainte volonté de Dieu.*

*Une autre raison de nous tenir toujours en une parfaite union est que la désunion en la Compagnie serait un empêchement à la réception des grâces de Dieu, dont elle a grand besoin pour durer, d'où il pourrait arriver qu'elle défaudrait, ou, ce qui serait pire, qu'elle serait à scandale au monde et que Dieu ne serait pas glorifié par les services que sa bonté veut qu'elle rende au prochain pour son amour.”* [IX, 99-100].

### 3. POUR AIMER JÉSUS-CHRIST ET LE SERVIR DANS LES PAUVRES...

Les interventions des premières Sœurs au cours des conférences montrent qu'elles ont bien perçu la source du dynamisme de Monsieur Vincent : son amour de Jésus-Christ et de ses membres les pauvres. Elles ont désiré se donner à Dieu pour le servir dans les pauvres. Concrètement, comment l'ont-elles vécu ?

Très vite, elles ont réalisé que le choix du service n'était pas choix personnel, mais réponse à des besoins, que cette réponse leur demandait d'aller partout, souvent loin de leur famille, loin de la Maison Mère. Nombreuses sont les Sœurs qui partiront ainsi dans des régions bien différentes des leurs, dans des pays inconnus où l'on parle une langue étrangère. A Hennebont, où la langue couramment utilisée est le bas-breton, Anne Hardemont est obligée d'avoir avec elle une femme qui lui traduit ce que lui disent les malades. Les sœurs n'ont pas hésité à s'embarquer pour la Pologne, à apprendre une langue nouvelle. Plusieurs Sœurs sont prêtes à aller jusqu'à Madagascar à l'appel des Missionnaires découvrant les besoins de tous les pauvres de ce pays. En janvier 1658, Louise écrit au Frère Ducourneau

*“La plupart de nos Sœurs voudraient bien que l'on ne fit pas l'embarquement pour Madagascar sans elles.”* [Ecrits, 581].



# Les premières Filles de la Charité



Rétable de Buglose (Landes).

“Les premières Filles de la Charité et les premières Dames”.

Cofondatrices, les premières Filles de la Charité le furent intensément et en vérité. On le saisit sur le vif à travers l'exemple éloquent de Marie Denyse et de Barbe Angiboust qui refusent la permanence d'un service auprès de la future duchesse d'Aiguillon :

## “La force de l'esprit de Dieu”

“Hier, étant pressé de Madame de Combalet de lui envoyer la fille, et que c'était pour elle, j'en parlai à Marie Denyse, pource qu'elle me semblait plus propre pour cela ; mais elle me fit une réponse digne d'une fille qui a vocation de Dieu à la Charité, qui fut qu'elle avait quitté père et mère pour se donner au service des pauvres pour l'amour de Dieu, et qu'elle me pria de l'excuser si elle ne pouvait changer de dessein pour aller servir cette grande dame. Après cela, je parlai à Barbe la grande, sans lui dire pour qui ni pour quoi, et l'envoyai m'attendre auprès de madite dame de Combalet, où je lui dis que cette bonne dame l'emploierait tantôt à son service et tantôt aux pauvres de la paroisse. Elle se mit à pleurer, et ayant acquiescé, je la mis entre les mains d'une demoiselle de ladite dame. Mais je fus bien étonné quand incontinent après elle revint chez M. l'abbé de Loyac où j'étais vis-à-vis, et me dit qu'elle était étonnée de voir une si grande cour, qu'elle ne saurait y vivre, me pria de l'en ôter, que Notre-Seigneur l'avait donnée aux pauvres, me pria de l'y renvoyer...”

Que vous en semble, Mademoiselle? Etes-vous point ravie de voir *la force de l'esprit de Dieu* dans ces deux pauvres jeunes filles et le mépris qu'il leur fait faire du monde et de ses grandeurs? Vous ne sauriez croire le courage que cela m'a donné pour la Charité." [27 mai 1636, Doc., 149-150]\*.

## 1. DES FILLES QUI ONT ENTENDU L'APPEL DE DIEU

### "De toute éternité"

"Mais ce qui me touche sensiblement et ce qui vous doit puissamment émouvoir à aimer le service des pauvres, c'est ce que l'une d'entre vous a dit : que Dieu de toute éternité vous avait choisies et élues pour cela. Ô Dieu! que cela est pressant! Oui, il est vrai, mes filles, Dieu de toute éternité avait ses pensées et desseins sur vous et pour vous, et *de toute éternité vous étiez dans l'idée de Dieu* pour l'état où vous êtes à présent; car, mes filles, non seulement tout ce qui a été et se passe maintenant, mais aussi tout ce qui sera à l'avenir est présent à Dieu." [IX, 242].

### "Attachées à notre vocation"

"Autre raison. — *Dieu lui-même nous a attachées à notre vocation*; et nous devons plutôt souffrir toute sorte de pertes, que consentir à quoi que ce soit qui diminue l'amour que nous devons avoir pour elle." [IX, 451].

## 2. DES FILLES ENGAGÉES EN FRATERNITÉ

### "L'image de la Sainte Trinité"

"Et vous, ma sœur ?

L'union me paraît être l'image de la Sainte Trinité. Les trois personnes ne sont qu'un seul et même Dieu, étant de toute éternité unies par amour. Ainsi, *nous devons n'être qu'un même corps en plusieurs personnes*, unies ensemble en vue d'un même dessein, pour l'amour de Dieu." [IX, 98].

### "Ce beau nom de communion"

"Une autre sœur dit :

L'union est si excellente que Notre-Seigneur s'est voulu donner à nous sous *ce beau nom de communion*. C'est pourquoi nous devons grandement désirer que l'union demeure toujours parmi nous, puisque Dieu l'aime tant." [IX, 98].

### 3. DES FILLES DONNÉES A DIEU POUR LE SERVICE DES PAUVRES

#### “ Etre filles de Dieu ”

“ Or, pour être vraies Filles de la Charité, il faut avoir tout quitté : père, mère, biens, prétention au ménage ; c’est ce que le Fils de Dieu enseigne en l’Evangile ; il faut encore s’être quitté soi-même ; car, si l’on quitte tout et que l’on se réserve sa propre volonté, qu’on ne se quitte pas soi-même, rien n’est fait. *Etre Filles de la Charité, c’est être filles de Dieu*, filles appartenant entièrement à Dieu ; car qui est en charité est en Dieu, et Dieu en lui. ” [IX, 14].

L’exemple des sœurs de Calais est le plus éloquent. Il est saisissant de zèle et de courage. On y voit les sœurs passer de l’amour affectif à l’amour effectif pour les pauvres :

#### “ Exposer leur vie comme des victimes ”

“ Je recommande de plus les Filles de la Charité que nous avons envoyées à Calais pour assister les pauvres soldats blessés. De quatre filles que nous y avons envoyées, il y en a deux de mortes, à savoir des plus fortes et robustes d’entre elles, dont l’une d’elles, qui est la sœur Manceau, nièce de M. Manceau, prêtre de la Compagnie, était la servante, c’est-à-dire qui avait le soin et la conduite des autres. C’était une des filles les plus fortes qui fût dans cette petite Compagnie de la Charité, et cependant la voilà qui a succombé, sous le faix de ce grand emploi, la première. Imaginez-vous, Messieurs, qu’est-ce que cela. *Quatre pauvres filles* à l’entour de cinq ou six cents pauvres soldats blessés et malades. Voyez un peu, je vous prie, la conduite et la bonté de Dieu, de s’être suscité en ce temps-ci une Compagnie de cette sorte. Et pourquoi faire ? *Pour assister les pauvres corporellement et même spirituellement*, en leur disant quelques bonnes paroles, principalement aux moribonds, pour les aider à se disposer à bien mourir.

Ô Sauveur ! ô mon Sauveur ! l’histoire ne nous fait point mention qu’il y ait jamais eu une Compagnie de vierges (il est vrai qu’il y a parmi elles quelques veuves) qui se soient *données à Dieu* de cette sorte que font ces pauvres filles *pour assister les malades et blessés*. Pour moi, je ne sache point avoir ouï dire, ni lu qu’il en soit fait mention, Dieu ayant voulu attendre à le faire jusqu’à présent...

La reine a écrit à Mademoiselle Le Gras et à moi, afin d’en envoyer d’autres à Calais pour assister ces pauvres gens, et c’est ce que l’on va faire. Quatre s’en vont partir aujourd’hui pour cela. Une de ces pauvres filles, âgées d’environ cinquante ans, me vint trouver vendredi dernier à l’Hôtel-Dieu, où j’étais, pour me dire qu’elle avait appris que deux de ses sœurs étaient mortes à Calais et qu’elle venait s’offrir

à moi pour y être envoyée à leur place, si je l'avais agréable. Je lui dis : "Ma sœur, j'y penserai." Et hier elle vint ici pour savoir la réponse que j'avais à lui faire. Voyez, mes frères, *combien le zèle est grand en ces pauvres filles* de s'offrir de la sorte. S'offrir pour aller *exposer leur vie comme des victimes, pour l'amour de Jésus-Christ* et le bien du prochain, cela n'est-il pas admirable? pour moi, je ne sais que dire à cela, sinon que ces pauvres filles seront nos juges au jour du jugement; oui, mes frères, ces filles seront nos juges au jugement de Dieu si nous ne sommes disposés, comme elles, à exposer nos vies pour Dieu. Et qui n'en est point encore venu là, croyez-moi, on peut dire que celui-là est encore bien éloigné de la perfection."

[Doc., 830 \* ou XII, 39].

#### 4. DES FILLES SOUTENUES DANS LEUR FIDÉLITÉ

##### "Pour être les premières"

"Je vous exhorte à penser souvent à l'obligation que vous avez de vous rendre parfaites, dans la condition où vous êtes. Vous n'en connaissez pas la grandeur. Je ne me puis lasser de vous dire, mes filles, que c'est une des plus grandes qui soit en l'Eglise, après celle des religieuses de l'Hôtel-Dieu, dont je vous parlerai un jour : "Quoi! Dieu m'a choisie, moi, pauvre fille des champs, pour une œuvre si sainte! *Il a laissé passer ma mère, tous mes parents, tant d'autres de mon village, et il a jeté les yeux sur Geneviève, Jeanne, Marie, etc., pour être les premières!* Oh! grande grâce de Dieu! Oh! conduite de la divine Providence! vous serez bénie à jamais!"

[IX, 38].

##### "Vous apprendrez à être vraies Filles de la Charité"

"Votre manière de vie requiert que vous fassiez tous les ans une petite retraite, c'est-à-dire les exercices spirituels, et cela, mes filles, pour reconnaître vos chutes de l'année passée et pour vous relever plus courageusement. C'est un temps de moisson que ces huit jours de silence. Quel bonheur si vous employez bien ce temps que Dieu vous donne pour s'entretenir cœur à cœur avec vous! C'est alors que s'accomplit la promesse que Notre-Seigneur vous a faite de mener l'âme en solitude. C'est pourquoi, mes filles, n'y manquez pas, je vous supplie. *Là, vous apprendrez à être de vraies Filles de la Charité; vous y apprendrez aussi la manière de bien servir les malades.* Vous repasserez dans votre esprit les actions de Notre-Seigneur sur terre, verrez qu'il a employé une bonne partie de son temps à servir le prochain et prendrez résolution de l'imiter. Que pensez-vous que faisait Notre-Seigneur? Il ne se contentait pas de donner la santé aux malades; il leur enseignait encore la manière de se comporter en santé. Imitiez-le."

[IX, 221-222].

\* Doc. : "La Compagnie aux origines", Compagnie des Filles de la Charité, Mame, 1989.

Tout départ est une rupture. La lettre de **Jeanne Dalmagne**, envoyée à Nanteuil, montre le déchirement de la séparation et la manière dont elle surmonte sa souffrance, allant servir les pauvres dans un village.

Prêtes à aller partout, les Sœurs sont aussi disponibles pour aller dans les lieux dangereux. L'épopée des Sœurs de Calais est très révélatrice de leur don total au Christ dans les pauvres. En juin 1658, quatre Sœurs sont envoyées à Calais pour soigner les soldats blessés. Très rapidement, deux d'entre elles, **Françoise Manceau** et **Marguerite Ménage**, sont atteintes par l'épidémie qui sévit dans l'hôpital militaire et elles meurent fin juin, début juillet. Le 3 août, **Marie Poulet** écrit à Louise de Marillac : sa compagne **Claude Musset** est malade depuis trois semaines et elle-même est au lit depuis huit jours. Elles se préparent toutes deux à mourir, font leurs adieux à leur Supérieure et demandent que leurs familles soient prévenues. Aucun signe d'inquiétude devant cette mort toute proche.

Le 4 août, **Henriette Gesseume** part, avec trois autres Sœurs, pour renflouer la petite communauté. Rien ne semble arrêter le zèle des voyageuses : la vue de la misère, au contraire, les stimule.

*“Nous avons fait rencontre de la maîtresse du coche de Calais qui nous assure de la mort de deux de nos chères Sœurs, et les deux autres qui sont malades. Tant s'en faut que cela nous décourage d'avance; au contraire, il nous tarde que nous soyons arrivées pour secourir le reste. Nous sommes, aujourd'hui, à vingt-quatre lieues près de Calais. Nous sommes bien à notre aise dans le coche, il n'y a que nous quatre dedans. Je crois que c'est le meilleur temps que nous aurons. Il y a si grand monde délaissés, couchés par terre sur de la paille, que c'est grande pitié de les voir.”* [Doc., 832]\*.

Toutes les Sœurs n'ont pas été exposées à des situations si tragiques. Mais beaucoup ont connu le rude travail auprès des malades, demandant une présence souvent continuelle. Plusieurs sont allées au-delà de leurs forces : elles le disent simplement, demandant du renfort.

Une lettre de **Marie Joly** à Louise de Marillac montre comment elle s'est ingéniée, en bonne paysanne, à pallier les conséquences désastreuses de la guerre à Sedan : récoltes détuîtes, famine en vue. Marie explique comment elle a utilisé l'argent qui lui a été remis

*“Quand j'ai vu que tous les pauvres villages étaient si ruinés, j'ai acheté tout cela qui nous fait grand plaisir, car nous en avons bien de la douceur. Cet argent-là m'était venu de la grâce du bon Dieu, je le mis à cela pour tâcher de sustenter les pauvres.”* [Doc., 612]\*.

#### 4. A L'ÉCOLE DES FONDATEURS, ELLES APPRENNENT A VIVRE...

a) *L'oraison* à laquelle Vincent de Paul et Louise de Marillac les ont initiés apparaît bien comme essentielle à leur vie. Le 31 mai 1648, les Sœurs partagent leurs pensées et leur expérience. Elles témoignent de leur profond désir d'entrer vraiment en dialogue avec Dieu. Une première Sœur s'exprime :

*“Après la sainte communion, l'oraison est la nourriture de l'âme et comme nous avons besoin tous les jours de nourriture corporelle, de même nous avons besoin tous les jours de nourriture spirituelle pour la conservation de notre âme.*

*En l'oraison, nous apprenons les volontés de Dieu, nous nous perfectionnons, nous prenons des forces pour résister aux tentations et nous nous affermissons en notre vocation; enfin, c'est la que notre âme a le bonheur de parler cœur à cœur avec Dieu. Au contraire, quand nous n'avons point fait oraison, nous sommes languissantes et nous ne sentons point la présence de Dieu le long de la journée.”* [IX, 408].

*“Notre-Seigneur s'est servi de l'oraison en tout le cours de sa sainte vie... Puisque le Fils de Dieu nous a montré l'exemple, nous le devons imiter... Une Fille de la Charité qui ne ferait point tous les jours l'oraison ne saurait être agréable à Dieu, ni subsister longtemps dans sa vocation; et elle ne peut être vraie Fille de la Charité, puisque c'est dans l'oraison que l'on prend force pour s'animer au service de Dieu et du prochain.”* [IX, 409].

Ce qui est frappant aussi, c'est leur insistance à dire leurs difficultés, à demander des conseils, pour bien faire oraison. Certaines signalent le manque de temps, car le service des pauvres les accapare, d'autres remarquent qu'aucune de la petite communauté ne sait lire, certaines se laissent aller au sommeil. Une sœur objecte qu'elle a grande difficulté à faire oraison et qu'elle n'y prend pas goût [IX, 50].

Monsieur Vincent rassure les sœurs mais tout en insistant de veiller à la bonne organisation de leur temps.

*“Ma Sœur, encore que l’oraison soit extrêmement nécessaire à une Fille de la Charité, je vous dirai pourtant que, votre principale fonction étant le service du prochain, quand il s’agit de le secourir et qu’il serait à craindre qu’il ne reçût du dommage si vous différerez, vous êtes obligées de quitter l’oraison... J’ai été bien aise, mes sœurs, de vous dire ceci par rencontre, afin que quoique, tant que vous pourrez, vous vous rendiez ponctuelles à tous vos exercices, vous soyez néanmoins assurées que vous devez tout quitter pour le service des pauvres.*

*Mais il faut, mes sœurs, autant qu’il se pourra, accommoder Marthe avec Marie et disposer de vos affaires en sorte que l’action et l’oraison s’y rencontrent.*” [IX, 432].

Très souvent, Monsieur Vincent et Louise de Marillac insistent sur la nécessité de l’oraison.

b) *Les Règles* dont l’importance est le soutien de leur vocation et de leur mission.

Il faut entendre l’insistance de Jeanne Delacroix à les réclamer à Monsieur Portail

*“Monsieur Alméras m’avait donné espérance d’avoir bientôt nos règles. Faut-il mourir sans avoir le bonheur de les voir? Je vous prie, Monsieur, de les demander pour moi à Monsieur Vincent, notre très honoré Père. Je les lui demande au nom de Dieu et pour son amour, à genoux, les mains jointes, qu’il plaise à sa charité donner à la Compagnie ce bienfait si important à la Compagnie afin que, de plus en plus, sa mémoire soit éternisée aussi bien sur la terre que dans le ciel.”* [Doc., 754]\*.

Les Sœurs ont compris que les Règles leur étaient données pour les aider à travailler à leur perfection, c’est-à-dire à vivre en plénitude leur donation à Dieu en servant les pauvres.

*“Puisque Dieu m’a prise à son service, il me demande une grande perfection.”* [IV, 206].

*“Le seul moyen de nous aider à plaire à Dieu et à faire sa très sainte volonté, est l’observance de nos règles, lesquelles nous sont données par l’ordre de sa divine Providence.”* [IV, 206].

D’autres Sœurs reconnaissent que les Règles sont là pour les aider à bien servir les pauvres, selon l’esprit de la Compagnie

*“ Mon Père, j’ai pensé que, par la pratique des règles, nous honorons la vérité et fuyons l’hypocrisie, puisque nos supérieurs, le monde et nos sœurs croient que nous nous sommes données à la Compagnie pour faire tout ce qui s’y fait. Une autre raison, c’est que Dieu le veut ; il nous l’a témoigné lorsqu’il nous a appelées en cette manière de vie. Il est bon de penser souvent qu’en tous nos actes, c’est Dieu que nous servons, qu’il nous voit surmonter les petites difficultés que nous y avons, pour son amour, et nous en sait gré, et enfin qu’il nous donnera l’éternité bienheureuse pour récompense d’un peu de travail. Les fautes contre nos règles ralentissent petit à petit notre ferveur, nous mettent en danger de perdre notre vocation, donnent mauvais exemple à nos sœurs et, qui pis est, fâchent notre bon Dieu. ” [IX, 207-208].*

Les Sœurs de Nantes, qui vivent de grosses difficultés, reconnaissent qu’elles n’ont pas été fidèles à leurs Règles, aux avis de leurs Supérieurs.

*“ Mademoiselle, je vous assure que j’ai l’esprit bien traversé de voir tout ce qui se passe entre nos sœurs et Monsieur l’Aumônier, je vous assure qu’il se passe tant de choses contre nos règles, premièrement les résistances qu’elles font contre ma sœur Isabelle, et bien souvent elles s’en moquent. Quelquefois, elle (les) a trouvés ensemble ; elle les avertit bien doucement leur disant que cela n’était pas bien. Elles lui répondirent que (ni) elle ni d’autres ne les empêcheraient jamais, et la rebutèrent fort aigrement. J’ai une fois trouvé Monsieur l’Aumônier et ma sœur Catherine au grenier, dont j’en fus mal édifiée ; je vous prie d’y mettre remède, cela me peine beaucoup.*

*Il nous est arrivé un accident : c’est qu’il nous est mort une femme sans confession. Elle est arrivée à une heure, elle est morte à quatre. A son arrivée, Monsieur l’Aumônier n’y était point... Il nous en est aussi mort quelques-uns qui étaient assez en âge de recevoir les sacrements et ne les ont point eus. ” [Doc., 453]\*.*

La fidélité aux règles est la garantie d’un Service des pauvres à la suite de Jésus-Christ.

### *c) L’accompagnement.*

Les Supérieurs sont là pour guider les Sœurs vers un total accomplissement de leur vocation.

A Nantes, les conflits de la communauté invitent la Sœur Servante à appeler à l’aide.

*“ Je vous salue aux pieds de Notre-Seigneur Jésus-Christ crucifié. Mademoiselle ma très chère Mère, je vous écris ce petit mot pour vous faire connaître la peine où je suis, et néanmoins, je suis comme*



dans la balance qui ne sait (de) quel côté se laisser tomber. Il y a longtemps que je combats, c'est que je vois ici des choses que je n'ai pas coutume de voir et qui est contre les avis de Monsieur Vincent." [Doc., 455]\*.

A Nantes, les Sœurs se trouvent perplexes face aux exigences de l'Evêque. Elles interrogent Louise de Marillac.

*"Je crois que c'est l'esprit de notre Très Honoré Père de ne rien faire contre l'autorité des Evêques. Je prends liberté, ma très chère Demoiselle, de mander une chose dont je ne suis pas capable, je sais bien que votre charité suppléera au défaut... Je vous écris simplement ces choses afin que votre charité en écrive à notre Très Honoré Père, et nous en faire, s'il vous plaît, réponse."* [Doc., 548]\*.

Au-delà des lettres qu'elles écrivent, les Sœurs disent l'importance de la rencontre avec les Supérieurs, l'importance de la communication comme moyen de progression.

*"J'ai bien osé tant espérer de votre charité que vous nous feriez l'honneur de nous écrire quelquefois, pour nous animer en la vertu; vous me permettrez aussi, de vous dire que lorsque l'on a inclination à quelque personne, ses avis et conseils ont je ne sais quoi de plus fort pour être mis à exécution; ce n'est pas pourtant que je veuille travailler à l'abnégation de moi-même, Dieu aidant, pour être de plus en plus en l'amour de Jésus, mon très cher et honoré Père, vos très humbles servantes et très affectionnées filles en Notre-Seigneur."* [Doc., 822]\*.

\* \* \*

Toutes ces paroles et écrits des premières Sœurs montrent qu'elles ont entendu l'appel de Dieu, qu'elles ont su voir les pauvres, à la suite de Vincent de Paul et de Louise de Marillac, elles n'ont pas hésité à se consacrer totalement à Dieu pour les servir. Leur ligne de conduite a été l'imitation du Fils de Dieu incarné. Elles ont trouvé leur force en l'oraison, en la contemplation du dessein de Dieu et de la Trinité pour vivre, ensemble, cet engagement rude et exigeant. La Compagnie a été pour elles soutien et lieu de ressourcement.

*Les premières sœurs ont donné un visage à la Compagnie, nous sommes appelés aujourd'hui à incarner le Charisme des Fondateurs.*

\* Doc. : "La Compagnie aux origines; documents", Mame, 1989.

Marguerite NASEAU   
 Marie JOLY  
 Barbe ANGIBOUST  
 Henriette GESSEAUME   
 Geneviève POISSON  
 Elizabeth TURGIS  
 Jeanne DALMAGNE  
 Elisabeth MARTIN   
 Jeanne LEPINTRE  
 Cécile-Agnès ANGIBOUST  
 Anne HARDEMONT  
 Geneviève CAILLOU   
 Françoise CARCIREUX  
 Marie-Marthe TRUMEAU  
 Claude BRIGIDE  
 Marthe DAUTEUIL   
 Julienne LORET  
 Jeanne DELACROIX  
 Marie LULLEN   
 Elisabeth HELLOT  
 Barbe BAILLY  
 Avoie VIGNERON  
 Geneviève DOINEL   
 Marguerite MOREAU  
 Laurence DUBOIS  
 Mathurine GUÉRIN  
 Marguerite CHÉTIF  
 Nicole HARAN  
 Jeanne-Christine PRÉVOST  
 Françoise MÉNAGE 

© G. ROUX.

“ Liste ” Premières Sœurs.

# Premières Filles de la Charité et Charisme vincentien

## QUESTIONS POUR NOS ÉCHANGES

Ce cahier nous a invités à entrer dans le mystère du Charisme des fondateurs. Il a été vécu par les premières sœurs et nous avons à le continuer.

**Aujourd'hui? comme Vincentiens que vivons-nous?**

1. Est-ce un héritage sclérosé, une routine dans les œuvres?

Ou bien, sommes-nous capables de regarder, analyser, inventer?

*“L'amour est inventif jusqu'à l'infini...”\**

2. A quelles priorités répondons-nous?

• Avec quelle foi, quel Esprit?

• Par quels moyens, même les plus humbles?

3. Sommes-nous des “isolés”?

Ou bien, savons-nous, pouvons-nous partager et travailler avec notre Communauté, avec les Vincentiens, avec tous les autres qui sont au service des pauvres?

4. Quels sont les points forts de notre ressourcement pour le service des pauvres?

*... Nous considérons-nous comme des cofondateurs?*

\* Dans cet esprit, relire le document des Evêques de France sur le travail, “Face au chômage, changer le travail”, Centurion, 1993.

**“C’est donc vous, mes Filles,  
qui avez été choisies de Dieu  
pour être des prédestinées,  
si vous êtes fidèles  
à l’observance de vos Règles ;  
ce n’est pas vous qui vous êtes choisies,  
c’est Dieu qui vous a élues.  
Vous êtes les apôtresses  
de  
la Charité.”**

**[X, 104].**

ISSN 0768-1240